



Communiqué du SNTRS CGT

Renouvellement du PDG de l'Inserm : Quel enjeu pour la recherche ?

Le PDG de l'Inserm est la cible depuis plusieurs semaines d'une campagne de presse l'accusant de conflit d'intérêt avec son épouse Ministre de la Santé. L'argument du conflit d'intérêt n'est qu'un prétexte pour masquer les véritables enjeux d'un affrontement au niveau des cercles du pouvoir.

Les Programmes d'investissement d'Avenir (PIA) décidés par le Secrétariat Général à l'Investissement (SGI), sous la responsabilité du Premier Ministre, ont créé toute une série de structures dotés de moyens financiers en dehors des organismes et des universités (Idex, Isites, IHU, SATT) qui bouleversent le paysage de l'ESR. Il s'ensuit une territorialisation de la recherche dont la finalité est de lier les laboratoires publics aux entreprises régionales. Cette territorialisation contribue à renforcer les pouvoirs des scientifiques locaux au détriment des organismes nationaux, considérés comme hégémoniques ! Ce d'autant que les organismes nationaux ont de moins en moins de moyens, ce qui les fragilise alors que les structures territorialisées bénéficient entre autres des dotations du PIA. Le SGI est indépendant du Ministère de l'ESRI. Les relations entre le ministère et le SGI ont la plupart du temps été conflictuelles, le ministère ayant souvent été mis par le SGI devant le fait accompli. Or, les initiatives du SGI ne cessent de favoriser les potentats locaux au détriment des directions nationales des organismes.

Le renouvellement du mandat du PDG de l'Inserm fournit l'occasion à ceux qui veulent accroître leur pouvoir de postuler à sa Direction.

L'enjeu est considérable. La recherche scientifique doit-elle continuer d'être structurée par les organismes nationaux ? C'est le rôle actuellement dévolu à l'Inserm pour la recherche biomédicale. Ou bien les organismes nationaux de recherche doivent-ils se réduire au rôle d'experts, de soutien à des structures régionales de recherche qui n'auraient de compte à rendre à personne et dont les personnels seraient quasi exclusivement des précaires ?

Pour répondre aux enjeux de recherche et aux besoins de santé, la recherche doit être structurée nationalement. Elle a besoin de moyens. Elle doit être libre, c'est dire financée majoritairement par des financements récurrents et non par des contrats finalisés. La recherche a besoin de stabilité, la précarisation massive des personnels consécutive aux financements sur contrats s'y oppose. La recherche a besoin de personnels motivés c'est dire des personnels rémunérés à hauteur de leur qualification et de leur engagement professionnel, leur statut de fonctionnaire assurant leur indépendance vis-à-vis de tous les lobbies tant économiques que politiques.

A travers la nomination de son PDG, c'est l'avenir de l'Inserm et de la recherche biomédicale qui est en jeu !

Villejuif, 29 mai 2018